

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 FEVRIER 2009**

**Délibération
n° 2009.02.011**

**ORU Champ de
Manoeuvre -
participation à la
réalisation d'un relevé
de géomètre sous
maîtrise d'ouvrage
Ville de Soyaux :
avenant n° 1**

LE CINQ FEVRIER DEUX MILLE NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 janvier 2009**

Secrétaire de séance : Catherine DESCHAMPS

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Stéphane CHAPEAU, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Nicolas DENIS, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, François ELIE, Guy ETIENNE, Henri GARCIA, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Bertrand MAGNANON, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL

Ont donné pouvoir :

Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Maurice FOUGERE à Denis DOLIMONT, Alain PIAUD à Guy ETIENNE

Excusé(s) :

Gilles VIGIER

Excusé(s) représenté(s) :

Jean-Claude BEAUCHAUD par Bertrand MAGNANON, Fatiha BOURDAREAU par Nicolas DENIS, Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Simon DEFORGE par Gérard DESAPHY, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE

ORU CHAMP DE MANOEUVRE - PARTICIPATION A LA REALISATION D'UN RELEVÉ DE GEOMETRE SOUS MAITRISE D'OUVRAGE VILLE DE SOYAUX : AVENANT N° 1

Par délibération n° 485 du 20 décembre 2007, la ComAGA a approuvé la convention pluriannuelle relative à l'ORU du Champ de Manœuvre à Soyaux et a autorisé le Président à signer la convention pluriannuelle 2008-2012 avec l'ANRU.

Par délibération n° 40 du 28 février 2008, la ComAGA a approuvé l'attribution d'une participation de 15 000 € à la ville de Soyaux pour la réalisation d'un relevé de géomètre sur le secteur du Champ de Manœuvre.

Le présent avenant a pour objet de :

- modifier les modalités de versement de la subvention (article 4) qui sera versée en deux fois :
 - 65% de la subvention sur présentation des factures payées entre 2006 et 2008,
 - 35% de la subvention sur présentation des factures payées après 2008 et jusqu'au 30 septembre 2010.
- de prolonger les délais de réalisation et de validité de l'aide (article 6) jusqu'au 30 septembre 2010, suite à des retards intervenus dans les délais d'exécution.

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 14 janvier 2009,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'avenant n° 1 à la convention pour la participation à la réalisation d'un relevé de géomètre sur le secteur du Champ de Manœuvre, sous maîtrise d'ouvrage ville de Soyaux

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	Affiché le :
10 février 2009	11 février 2009